

AVIS DE COURSE

REGATE SELECTIVE INTER LIGUE CATAMARAN

**Vendredi 26 - Dimanche 28 octobre 2018
CENTRE NAUTIQUE PAUL VATINE**

1. REGLES

La régata sera régie par : les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile 2017 – 2020* (RCV)

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1 La régata est ouverte à :

- tous les bateaux en : FK14, INC

2.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur **licence ClubFFVoile mention « compétition »** valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition

- ou leur **licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,**

- une autorisation parentale pour les mineurs

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : 20 euros par personne

4. PROGRAMME

4.1 Confirmation d'inscription :

Vendredi 26 octobre 2018 de 10 h à 13 h

Briefing aux coureurs : 13h 30

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
26/10	15 h	toutes
27/10	11 h	toutes
28/10	11 h	toutes

4.2 Lecture du palmarès le dimanche 28 à l'issue des courses

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :

- affichées selon la **Prescription Fédérale** dans le club

6. LES PARCOURS

Les parcours seront de type « banane » et décrits en annexe.

7. SYSTEME DE PENALITE

Pour **toutes les séries**, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

8. CLASSEMENT

3 courses devront être validées pour valider la compétition.

9. PRIX

Des prix seront distribués aux premiers de chaque groupe.

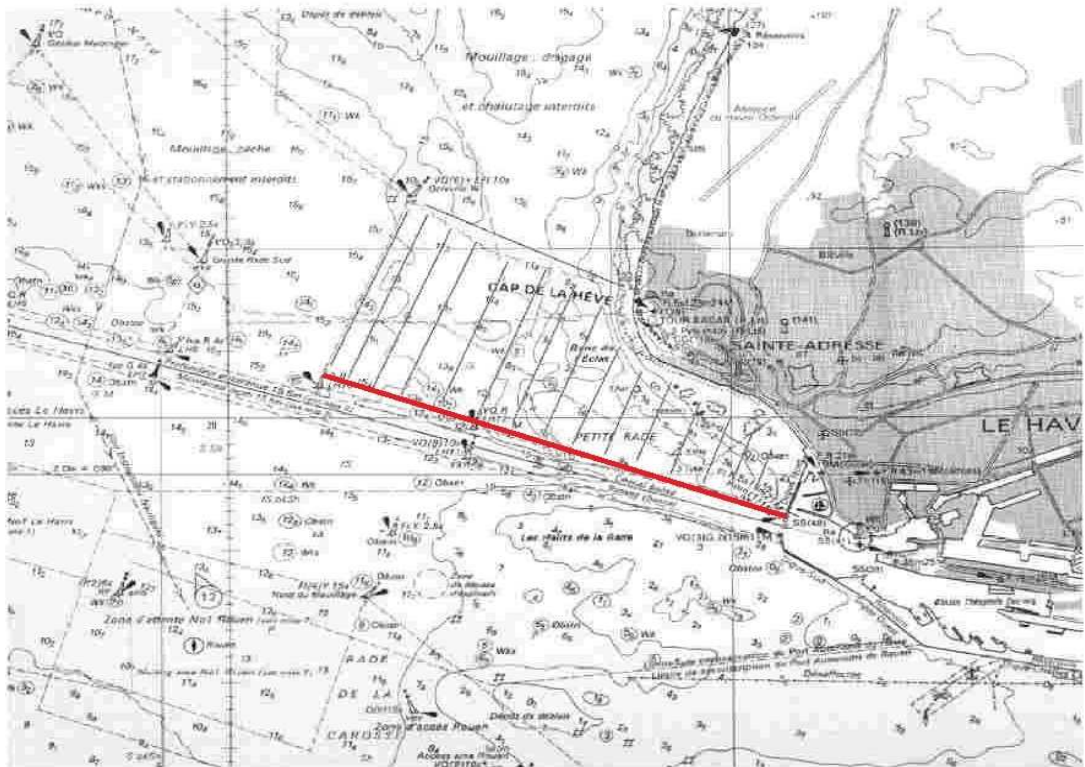
10. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge Voile de Nacre de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

ANNEXE ZONE DE COURSE BANANES

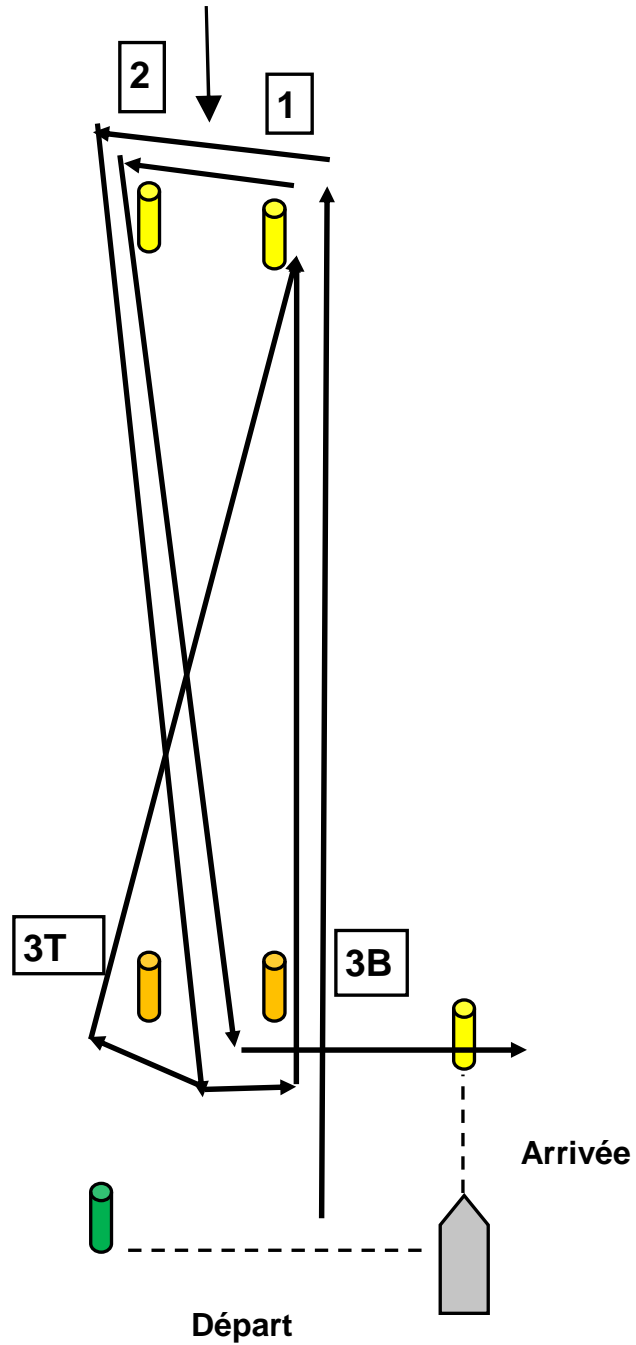
ZONE DE COURSE DES PARCOURS

**Le trait rouge marquant le chenal commercial ne doit pas être coupé vers le sud
Chenal – LH12 – Octeville W – La Hève**



ANNEXE PARCOURS

INC : départ – 1 – 2 - porte 3T/3B – 1 – 2 – 3B- arrivée.
FK 14 : départ – 1 – 2 - 3B - arrivée.



PARCOURS BANANE